

# DIEPPE

Rédaction: 3, rue Victor-Hugo, 76200 Dieppe. Tél. 02.32.14.02.20. Fax 02.35.82.07.44.

e-mail: redaction.dieppe@paris-normandie.fr

Service relations abonnés: Tél. 0811.712.712.

Publicité, annonces légales: Tél. 02.32.14.02.25. Fax 02.35.84.56.79.

Petites annonces particuliers: Voyages Paris-Normandie, 16, place Nationale, Dieppe. Tél. 02.32.14.02.28.

## Allais sur la vague du succès

Implantés à Dieppe depuis 1984, les chantiers Allais connaissent la réussite. L'entreprise de construction navale vient, à nouveau, de livrer deux bateaux de type Surfer.

Qui l'aurait cru ? En 1984, lorsque François Allais décide de s'installer à la place des chantiers de la Manche, à Dieppe, lui-même n'y croit pas. Et pourtant, près de vingt ans plus tard, son entreprise, spécialisée dans la construction navale, connaît un beau succès. Chaque année, les chantiers Allais dégagent un chiffre d'affaires d'environ 3,6 millions d'euros.

Cette réussite, François Allais l'a doit, certes à lui-même, mais aussi à son partenariat avec l'entreprise Surf, une filiale du groupe Bourbon Maritime. Depuis 1988, cette société lui commande un type de bateaux spécifique : les Surfers. Ces embarcations, légères et surpuissantes, sont destinées principalement à travailler sur les plates-formes pétrolières, notamment en Afrique.

### « Il faut batailler ! »

Tous les ans, la soixantaine d'employés des chantiers Allais lui livre une douzaine de navires. « La Surf est notre client principal, à hauteur de 85 %. Il nous fournit le matériel, à charge pour nous de lui rendre le produit fini »,



Ces deux bateaux, de 18 et 14 mètres, sont destinés à l'Afrique. Ils serviront à l'exploitation des plates-formes pétrolières

explique François Allais.

Pour construire l'un de ces navires, de la pose du fer de quille au montage de la poutre du mât, les techniciens

doivent réaliser entre 5 500 et 8 000 heures de travail.

« Des heures qui ne doivent en aucun cas être dépassées », insiste le patron de la PME.

Car, en effet, les chantiers Allais ne sont pas les seuls sur le marché. Si en France, la société est la seule à fabriquer ce produit, à l'étranger,

six autres entreprises sont en concurrence directe. « Il faut batailler, mais pour le moment tout va bien ! »

Devant cette santé finan-

cière, exceptionnelle dans la région dieppoise au vu du contexte économique local, se pose alors la question d'éventuelles embauches ou d'une possible extension. François Allais hausse les épaules et répond par la négative : « Avec l'activité que nous connaissons actuellement, je pourrai embaucher 50 % d'employés en plus. Ça c'est sûr ! Mais nos infrastructures nous l'interdisent. Il est impossible d'agrandir nos ateliers ! ». D'après nos informations, d'autres pistes de travail seraient envisagées.

### Les commandes pleuvent

Le succès des chantiers Allais n'est donc pas près de s'estomper. Après la livraison de deux bateaux hier, il y a encore deux autres Surfers de quinze et vingt mètres, destinés à l'Indonésie sont en cours de construction. Et le carnet de commande est déjà rempli jusqu'au milieu de l'année prochaine. « Nous avons aussi des intentions de commandes jusqu'à fin 2004 », précise le patron, fier de cette réussite.

B. L.

### LES CARACTÉRISTIQUES DES SURFERS

Les chantiers Allais viennent de livrer deux Surfers à des clients. Ces embarcations sont destinées à travailler sur des plates-formes pétrolières, dans le Golfe de Guinée. Les deux bateaux, un 18 mètres et un 14 mètres, ont des spécificités particulières :

- Le premier est propulsé par hydrojet à une vitesse de 30 nœuds (55 km/h). Deux moteurs de 838 chevaux sont ins-

tallés sur ce modèle. Il peut embarquer vingt-cinq passagers et quatre tonnes de fret. Ce « Surfer » est équipé du système FIFI, c'est à dire qu'il peut servir à circonscrire un incendie.

- Le second bateau est lui aussi propulsé par hydrojet à une vitesse de 30 nœuds. Deux moteurs de 400 chevaux y sont accrochés. Il peut embarquer jusqu'à vingt passagers et 750 kg de fret.

Pour construire l'un de ces navires, les techniciens dieppois doivent réaliser entre 5 500 et 8 000 heures de travail

